CIDAC
Centro de Documentação
TL 5277

GARCIA DE ORTA

SÉRIE DE

ANTROPOBIOLOGIA

Vol. 4 • N.os 1 e 2 • 1985-86

REVISTA DO
INSTITUTO DE INVESTIGAÇÃO CIENTÍFICA TROPICAL
LISBOA

CDU 572.79:572.71(67-13)

Brève note sur un crâne african mutilé

MARIA EMÍLIA DE CASTRO-E-ALMEIDA

Centro de Antropobiologia do Instituto de Investigação Científica Tropical
Av. Óscar Monteiro Torres, n.º 34-1.º Esq.º — 1000 LISBOA

MARIA CRISTINA SANTOS NETO

Centro de Antropobiologia do Instituto de Investigação Científica Tropical
Av. Óscar Monteiro Torres, n.º 34-1.º Esq.º — 1000 LISBOA

En étudiant une collection venue de l'Afrique Centre-Sud, au dernier siècle, on a rencontré un crâne qui ne présente pas de trou occipital, parce que la région où il existait se montre complètement détruite. Ce crâne nous a suscité des problèmes d'anthropologie, auxquels nous avons essayé de donner des réponses.

Ao estudar uma colecção vinda do Centro-Sul da Africa, no século passado, encontrou-se um crânio, que não apresenta buraco occipital, porque a região onde ele existia surge completamente destruída. Esse crânio suscitou-nos problemas antropológicos, a que tentámos dar resposta adequada.

When a collection which had come, last century, from mid-southern Africa was being studied, a cranium without the occipital hole was found. As a matter of fact the zone where the hole should exist is completely destroyed. That cranium has raised anthropological questions to which we have tried to give a suitable answer.

I — *INTRODUCTION*

L'anthropophagie, de large diffusion et antiquité est, selon Wells (1964), un goût acquérit pour la chair humaine. Nous sommes tout à fait d'accord avec lui, mais nous croyons qu'il y a aussi d'autres motivations, peut-être bien plus importantes: réligieuses, sociales, culturelles, ou même, biologiques.

L'identification rigoureuse de l'anthropophagie, à partir d'ossades, est assez dificille, bien que la bibliographie soit pleine de références à cette pratique: Andree, 1874; Briault, 1943; Capelo & Ivens, 1886; Castro-e-Almeida, 1985; Neto, 1982; Galvão, 1947; Garrett, 1904; Joset, 1955; Lopes, 1951; Pinto, 1951; Rostand, 1972; Santos, 1965 e 1966.

Il y a cependant deux caractérisques dans les découvertes des os, qui habituellement s'utilisent pour le diagnostic: leur dispersion non naturel et l'état de la lésion (l'éclatement des os longs avec le but de leur retirer la médule, ou de la base brisée du crâne pour obtenir la masse crânienne).

On s'occupe ici d'un calvarium (Lefrou, 1943) qui est référé comme ayant venu de l'Afrique Centre-Sud. Il a été recueilli au dix-neuvième siècle et inclu à la «Colecção Silva Telles», qui se trouve maintenant au Centro de Antropobiologia do Instituto de Investigação Científica Tropical.

Dans cette pièce osseuse, on a observé diverses lésions: unes qui peuvent avoir été la cause de la morte, et d'autres y executées peut-être *post-mortem*.

TL5277

CDU 572.79:902.01/.03(923.5)

Note préliminaire sur le gisement paléolithique de Laga (Timor-Dili)

GEORGES ZBYSZEWSKI

Serviços Geológicos de Portugal
Rua da Academia das Ciências, n.º 19-2.º — 1200 LISBOA

MARIA CRISTINA SANTOS NETO

Centro de Antropobiologia do Instituto de Investigação Científica Tropical
Av. Óscar Monteiro Torres, n.º 34-1.º Esq.º — 1000 LISBOA

MARIA EMÍLIA DE CASTRO-E-ALMEIDA

Centro de Antropobiologia do Instituto de Investigação Científica Tropical
Av. Óscar Monteiro Torres, n.º 34-1.º Esq.º — 1000 LISBOA

Le gisement paléolithique de Laga a été découvert en 1953 et dans ce travail sont étudiées des pièces intégrables dans les Séries I, IIa, IIb, III, IV, V et VI. Ces deux dernières séries sont visibles entre le matériel déjà travaillé en des époques plus anciennes.

A estação paleolítica de Laga foi descoberta em 1953 e neste trabalho são estudadas peças integráveis nas Séries I, IIa, IIb, III, IV, V e VI. Estas duas últimas séries são visíveis em material já trabalhado em épocas mais antigas.

The palaeolithic station of Laga was discovered in 1953. Pieces included in the I, IIa, IIb, III, IV, V and VI series are studied in this work. The two last series may be seen in material already considered in former times.

I — *INTRODUCTION*

Le gisement paléolithique de Laga a été découvert en 1953 par A. Mendes Corrêa, António de Almeida et Ruy Cinatti (Mendes Corrêa, Almeida e França, 1964).

Il s'étend autour de la lagune d'eau salée qui porte ce nom et qui est située sur la côte nord du Timor-Dili.

De forme arrondie, la lagune se trouve à une distance d'environ 500 m de la mer avec laquelle elle n'a pas de communication.

Localisée dans une dépression ouverte dans des terrains quaternaires, elle est entourée à l'Est, au Sud et en partie à l'Ouest par des terrasses constituées par des calcaires récifaux.

Pendant la saison sèche (juillet-octobre) la lagune n'a que 200 m de diamètre et 50 m de profondeur maximum.

Ses dimensions augmentent beaucoup pendant la saison des pluies.

Le matériel étudié dans les pages qui suivent, provient des diverses récoltes qui ont été réalisées par la Mission Anthropologique de Timor dirigée par le professeur António de Almeida.

La conclusion obtenue est importante pour les études anthropobiologiques du Timor en réalisation par le Centro de Antropobiologia do Instituto de Investigação Científica Tropical.

II — *LES INDUSTRIES RECUEILLIES*

Grâce à leur état physique et aussi à leurs techniques de taille, il est possible de diviser les pièces en 6 ensembles, dont les premiers très voisins les uns des autres. Tous les objets sont en jaspe ou en silex jaspoïde.

SÉRIE I — OBJETS A PATINE BLANCHE ET PRESENTANT DES TRACES DE ROULIS EN MILIEU SABLEUX ET PARFOIS UN LEGER LUSTRE

Perçoirs

— Un éclat subtriangulaire en jaspe zoné. Verso occupé en grande partie par le plan de séparation, avec bulbe peu prononcé en bas à gauche. Base formée par un plan de frappe lisse qui fait avec le plan de séparation un angle d'environ 120°. Au recto, bord droit avec deux retouches, dont une accentuée par une reprise à la série VI. Bord gauche excavé par quelques retouches défigurées par l'usage et dégageant une forte pointe incurvée vers la gauche. Il s'agit d'une sorte de grand perçoir incurvé. Longueur 66 mm; largeur maximum vers la base 43 mm; épaisseur maximum 15 mm (pl. I, fig. 1).

Tarrières

— Une pièce subtriangulaire courte. Verso de plan de séparation avec vestiges d'un bulbe de percussion en bas à droite. Au recto, la base est aménagée en grattoir par quelques retouches masquées par des écaillures d'usage et fortement atténuées par le roulis. Partie centrale légèrement concave, inclinant de gauche à droite. Bord gauche entaillé par une large concavité abrupte suivie, vers la base, d'une facette plus petite et moins inclinée. Bord droit présentant quelques retouches plus ou moins effacées par le roulis. Extrémité supérieure aménagée en tarrière présentant des traces d'usage. Longueur 52 mm; largeur maximum 45 mm; épaisseur maximum 15 mm (pl. III, fig. 49).

Eclats plus ou moins triangulaires larges avec une des extrémités aménagée en pointe

— Un éclat subtrapézoïdal. Verso de plan de séparation avec bulbe en bas à gauche. Recto à surface de cortex spongieux, formant une large plage irrégulière au centre. Bords latéraux retouchés et écaillés par l'usage. Bord gauche présentant en son centre une sorte de bec burinant. Extrémité supérieure terminée en pointe triangulaire, dégagée par une retouche aplatie sur chacun de ses bords. Les retouches sont très effacées sur toute la périphérie de l'objet en raison de l'usage et d'une forte altération. Longueur 54 mm; largeur maximum 37 mm; épaisseur maximum 37 mm (pl. III, fig. 50).

— Un éclat triangulaire non retouché. Verso de plan de séparation avec bulbe en bas à droite. Recto divisé en trois facettes triangulaires par trois arêtes médianes qui se réunissent au centre surélevé. Traces d'utilisation comme racloir sur le bord droit. Longueur 60 mm; largeur à la base 41 mm; épaisseur maximum au centre 16 mm (pl. I, fig. 3).

Racloirs

— Un racloir subtriangulaire arrondi d'aspect moustéroïde. Verso légèrement convexe de plan de séparation avec bulbe et plan de percussion à deux facettes du côté droit. Bord gauche présentant des écaillures d'usage. Recto parcouru par trois arêtes médianes très effacées qui, partant des trois angles, se réunissent au centre. Retouches très effacées par le roulis sur presque toute la périphérie et traces d'usage montrant que l'objet a servi comme racloir. Longueur 62 mm; largeur 49 mm; épaisseur maximum 17 mm (pl. III, fig. 53).

— Un éclat plus ou moins semblable au précédent. Verso de plan de séparation avec vestiges d'un bulbe qui se trouvait du côté gauche. Recto mutilé de toute sa base par une fracture de feu. Bord droit abrupt à deux facettes. Bord gauche montrant, dans sa partie conservée, des traces de retouches et d'utilisation comme racloir. Longueur 55 mm; largeur maximum 43 mm; épaisseur maximum 15 mm.

Racloirs allongés plus ou moins ovales

— Un éclat allongé ovale. Verso légèrement convexe de plan de séparation avec plan de frappe et petit bulbe conservés à la base, du côté droit. Recto divisé en trois facettes longitudinales par deux arêtes qui traversent cette face d'une extrémité de la pièce à l'autre. La facette qui forme le bord gauche abrupt, correspond à un deuxième plan de frappe. La facette centrale légèrement convexe vers la gauche correspond

à un plan de séparation ayant conservé un petit bulbe dans son tiers inférieur. La facette de droite, peu inclinée, a mutilé ce plan de frappe. Bord droit retouché en racloir denticulé, fortement usagé. Longueur 46 mm; largeur maximum 28 mm; épaisseur maximum 14 mm (pl. III, fig. 35).

— Un petit éclat ovale en jaspe rosé. Verso plan de surface primitive de galet, avec trois petites retouches à la partie supérieure. Recto peu élevé, taillé de petits négatifs subhorizontaux remontant à partir de ses bords vers le centre. Bord droit plus épais présentant une fracture accidentelle. Bord gauche retouché en racloir. Traces d'usage. Longueur 47 mm; largeur maximum 27 mm; épaisseur maximum 11 mm (pl. III, fig. 41).

Eclats à coches latérales

— Un éclat allongé à section transversale trapézoïdale. Verso légèrement concave de plan de séparation, très irrégulier en raison de la nature de la roche. Recto divisé en trois facettes longitudinales irrégulières. Bord droit entaillé d'une grande concavité en son milieu. Bord gauche entaillé par une concavité moins prononcée et par quelques retouches complémentaires dans son prolongement vers le haut. Extrémité supérieure de la pièce portant une troncature rectiligne abrupte. Longueur 71 mm; largeur maximum en haut 46 mm; épaisseur maximum 15 mm (pl. I, fig. 10).

— Un éclat à peu près semblable au précédent. Verso légèrement convexe de plan de séparation. A la partie supérieure, une partie bombée correspond à un ancien bulbe qui a été supprimé par deux petites retouches. Recto légèrement concave, entaillé sur son bord droit par une profonde concavité montrant une forte usure. Bord gauche avec une large concavité obtenue par trois petites retouches verticales. La pièce présente, sur tous ses bords, de fortes traces d'usage, comme racloir concave sur ses bords latéraux et comme grattoir sur son extrémité supérieure. Longueur 65 mm; largeur maximum à la partie supérieure 50 mm; épaisseur maximum 16 mm (pl. I, fig. 12).

— Un éclat de forme semblable, mais plus petit que les précédents. Verso de plan de séparation, légèrement convexe, avec plan de frappe et bulbe à la base. Bord supérieur tronqué obliquement de droite à gauche. Recto un peu irrégulier presque plan. Les deux bords latéraux présentent des retouches qui les ont rendu concaves dans leur moitié inférieure. Le bord droit, plus abrupt que le gauche, présente des traces d'utilisation comme racloir concave. Il est écaillé par l'usage. Longueur 51 mm; largeur maximum 41 mm; épaisseur maximum 13 mm (pl. I, fig. 6).

Grattoirs sur lames courtes

— Un grattoir sur lame courte de section transversale trapézoïdale, plus large à l'extrémité supérieure, plus étroit à la base. Plan de séparation occupant la majeure partie du verso. Bulbe de type tayacien à la partie inférieure. Plan de frappe lisse à la base. Recto formé de trois facettes longitudinales séparées par de minces arêtes irrégulières qui traversent cette face d'une extrémité à l'autre. Bord inférieur mutilé par des écaillements d'usage comme grattoir concave. Bord latéral droit retouché. Bord gauche à traces d'utilisation. Bord supérieur épais ayant servi comme grattoir convexe. Longueur 51 mm; largeur maximum à l'extrémité supérieure 36 mm; largeur à la base 27 mm; épaisseur maximum 14 mm.

— Un grattoir sur lame courte et irrégulière tordue vers la gauche et plus large à sa partie supérieure. Verso de plan de séparation avec plan de frappe lisse et bulbe à la base. Recto divisé en deux facettes par une arête centrale longitudinale, légèrement incurvé vers la droite. La facette gauche est entaillée dans sa partie inférieure par une forte concavité. Extrémité supérieure amincie par une retouche sur chaque face, qui en font un grattoir incliné obliquement de gauche à droite avec petit bec central. Bord latéral gauche concave et présentant des indices d'utilisation vers la base. Bord latéral droit retouché et présentant deux concavités séparées par un petit bec central proéminent. Longueur 60 mm; largeur maximum à la partie supérieure 37 mm; largeur à la base 26 mm; épaisseur maximum 17 mm (pl. I, fig. 7).

Lames à extrémité pointue

— Une lame longue et large, à extrémité supérieure de forme ogivale. Verso de plan de séparation avec bulbe et plan de frappe à la base. Plan de frappe formant avec le plan de séparation un angle de 120°. Recto traversé d'une extrémité à l'autre par une arête longitudinale irrégulière, bifurquée à la partie supérieure et presque entièrement effacée par le roulis.

Elle sépare deux facettes irrégulières et de largeur inégale. Bord latéraux et extrémité supérieure, présentant des vestiges de retouches très effacées par le roulis. La partie supérieure du bord droit présente une ébréchure contemporaine de la série VI. Longueur 100 mm; largeur maximum 42 mm, épaisseur maximum à la base 20 mm (pl. I, fig. 11).

— Une lame de section transversale triangulaire. Verso de plan de séparation légèrement ondulé avec restes d'un bulbe et d'un plan de frappe à la base. Extrémité supérieure dégagée en pointe triangulaire, par deux retouches. Recto avec arête longitudinale sur le côté gauche, séparant cette face en deux facettes de longueur inégale, celle de droite étant plus large. Bord latéraux retouchés et fortement usés. Bord gauche présentant une large coche irrégulière à la base, avec indices d'avoir servi de racloir concave. Longueur 59 mm; largeur maximum 30 mm; épaisseur maximum 11 mm (pl. I, fig. 2).

— Une lame épaisse de section transversale subtriangulaire. Verso légèrement concave de plan de séparation. Recto très convexe parcouru longitudinalement par deux arêtes qui se réunissent dans le tiers supérieur très élevé. Bord droit abrupt de cortex spongieux. Bord gauche incliné à trois facettes et quelques retouches très effacées par l'altération. Extrémité supérieure terminée par une sorte de grattoir museau formant un petit bec central. Longueur 49 mm; largeur 22 mm; épaisseur maximum 18 mm (pl. III, fig. 46).

Lames à extrémités obliques

— Une lame de section transversale subtrapézoïdale et de verso plan. Recto parcouru par une arête diagonale qui le sépare en deux facettes triangulaires. Bords latéraux retouchés, fortement usés. Bord supérieur oblique, arrondi, avec indications d'usage prolongé comme grattoir. Les retouches en sont presque complètement oblitérées. Bord inférieur primitivement rectiligne ou légèrement arrondi, tronqué à droite par une petite retouche plus récente, peut-être contemporaine de la série II. Longueur 52 mm; largeur maximum 26 mm; épaisseur maximum 9 mm (pl. III, fig. 39).

Lames terminées en grattoir à la partie supérieure

— Une lame allongée, large et ovale, à section transversale subtrapézoïdale. Verso de plan de séparation avec bulbe et petit plan de frappe à la partie inférieure. Recto de cortex, sauf une bande concave longitudinale, irrégulière, occupant la partie centrale de cette face. Retouches sur toute la périphérie, quelques unes étant contemporaines de la série II. Extrémité supérieure épaisse, formant grattoir. Longueur 77 mm; largeur maximum 40 mm; épaisseur maximum 19 mm en avant (pl. I, fig. 5).

Pointes

— Une lame incurvée de section triangulaire avec extrémité supérieure terminée en pointe. Verso plan, relevé légèrement vers la partie supérieure. Recto divisé en deux par une arête longitudinale incurvée. La moitié droite du recto est de surface de cortex. Le bord droit retouché présente une convexité centrale. Il est fortement écaillé par l'usage, ayant servi de racloir. Le bord gauche est abrupt, finement retouché sur toute sa longueur. Extrémité supérieure terminée en pointe. Extrémité inférieure tronquée obliquement par une petite concavité présentant des traces d'usage. Cette extrémité est terminée par une sorte de bec burinant présentant lui aussi des traces d'utilisation. Longueur 82 mm; largeur maximum au centre 30 mm; épaisseur maximum 18 mm (pl. I, fig. 4).

— Une lame de forme et de section transversale, triangulaires. Verso de plan de séparation avec bulbe et plan de frappe à deux facettes transversales, à la base. Plan de séparation faisant avec le plan de frappe un angle de 120°. Recto séparé en deux par une arête longitudinale médiane. Bords latéraux retouchés. Bord gauche avec large coche centrale ayant servi comme racloir concave. Extrémité supérieure mince et pointue. La pièce présente des traces d'utilisation, spécialement sur son bord gauche où elles sont en grande partie effacées par l'usage et par le roulis en milieu sableux. Longueur 87 mm; largeur maximum à la base 40 mm; épaisseur maximum à la base 21 mm (pl. I, fig. 8).

— Une lame allongée, épaisse et irrégulière, de section transversale subtriangulaire. Verso plan, légèrement ondulé, avec une troncature oblique à la base. Recto parcouru d'une extrémité à l'autre par une arête longeant le bord gauche et séparant deux facettes de largeur inégale. Bord latéral droit présentant quelques fines retouches, très effacées par l'usage. Bord gauche tronqué verticalement. Extrémité supérieure terminée par une sorte de bec burinant, présentant des

écaillures d'usage. Extrémité inférieure tronquée à gauche par une concavité. Des traces d'usage montrent que le bord inférieur a servi de grattoir convexe à droite et de grattoir concave à gauche. Longueur 53 mm; largeur 24 mm; épaisseur 13 mm.

— Un fragment de la base d'une lame épaisse à fracture récente accidentelle. Base du bord droit montrant des retouches prononcées qui devaient se prolonger plus haut sur le même bord. Longueur actuelle 45 mm; largeur maximum 27 mm; épaisseur maximum 17 mm.

SERIE IIa — PIECES A TRES FAIBLE ROULIS ET PATINE MOINS FORTE, LAISSANT DEVINER LA COULEUR PRIMITIVE DE LA ROCHE — SURFACES TRES LUSTREES

Tarrières

— Une tarrière formée d'une lame de jaspe, large et épaisse à la base et s' amincissant à partir du centre jusqu'à l'extrémité. Section transversale subtrapézoïdale. Verso légèrement ondulé en raison des irrégularités de la roche. Recto présentant une facette plane, grossièrement polygonale à la base, une autre étroite et allongée au centre et une petite triangulaire à son extrémité supérieure. Bord latéraux très irréguliers. Base retouchée en une sorte de grattoir mal venu. Bord gauche taillé de deux facettes principales vers la base et au centre et par une série de retouches vers la partie supérieure. Extrémité supérieure de l'objet transformée en tarrière, régularisée par des retouches du bord gauche. Bord droit défectueux en raison des imperfections de la roche et présentant quelques retouches de régularisation. Longueur 62 mm; largeur maximum vers la base 31 mm; épaisseur maximum 15 mm (pl. II, fig. 25).

— Une petite pièce subtriangulaire en silex noir, retouchée sur tous ses bords. Verso de plan de séparation. Recto traversé par deux arêtes presque effacées et qui se coupent à angle droit auprès de l'un des sommets du triangle. L'un des angles est aménagé en tarrière, un autre en bec large et le troisième, creusé par une légère concavité, ayant servi de grattoir concave encadré par deux petits becs plus ou moins arrondis. Retouches et traces d'utilisation sur tous ses bords. Longueur 39 mm; largeur maximum 34 mm; épaisseur maximum 8 mm (pl. II, fig. 21).

Eclats sublosangiques avec une extrémité aménagée en pointe

— Un éclat sublosangique irrégulier. Verso convexe, de plan de séparation, tronqué obliquement à la base. Recto traversé par une arête oblique descendant de la droite vers la gauche. Bord latéral droit retouché sur sa moitié inférieure. Bord gauche présentant des retouches et des traces d'usage. Extrémité supérieure en pointe formant tarrière. L'extrémité inférieure arrondie avec bec central, a servi comme grattoir. Longueur 51 mm; largeur maximum 37 mm; épaisseur maximum 13 mm (pl. III, fig. 40).

Racloirs

— Un petit éclat aplati. Verso de plan de séparation avec léger bulbe vers la base et plan de frappe retouché. Recto plan au centre. Retouches et traces d'usage comme racloir sur toute la périphérie. Longueur 33 mm; largeur maximum 26 mm; épaisseur maximum 8 mm (pl. II, fig. 15).

Lames à extrémités pointues

— Une lame de section transversale triangulaire. Verso de plan de séparation avec bulbe mutilé et plan de frappe à la base. Recto divisé en deux par une arête médiane. Extrémité supérieure large terminée par une pointe triangulaire. Extrémité inférieure étroite écaillé. Bords latéraux avec retouches denticulées. Longueur 68 mm; largeur maximum à la partie supérieure 33 mm; largeur à la base 14 mm; épaisseur maximum 11 mm (pl. II, fig. 33).

— Une lame courte en silex brun jaunâtre, de section subtrapézoïdale à sa partie inférieure et subtriangulaire à son extrémité supérieure. Verso de plan de séparation. Recto parcouru de haut en bas par une arête médiane qui bifurque dans les deux tiers inférieurs. Ainsi, tandis que la partie supérieure de cette face est divisée en deux, sa partie inférieure est divisée en trois facettes. Bord latéraux présentant des retouches et des écaillures d'usage. Extrémité supérieure terminée par un bec bien marqué, encadré par des retouches. Extrémité inférieure tronquée obliquement. Longueur 51 mm; largeur maximum 22 mm; épaisseur maximum 14 mm (pl. II, fig. 28).

— Une lame courte de section transversale subtriangulaire disymétrique. Verso de plan de séparation avec vestiges de bulbe et de plan de frappe à la base

du côté droit. Recto traversé de haut en bas par une arête irrégulière convexe vers la gauche et se dédoublant près de la base pour laisser au centre une petite concavité dûe à une irrégularité de la roche. Bords latéraux finement retouchés. Bord gauche avec retouche secondaire contemporaine de la série VI, localisée en son milieu. Extrémité supérieure en forme de bec burinant, obtenue par une petite troncature du côté droit du verso. Longueur 59 mm; largeur 23 mm; épaisseur maximum 10 mm (pl. III, fig. 45).

Lames à extrémité supérieure tronquée obliquement

— Une lame à verso plan et recto divisé en deux par une arête médiane. Section transversale triangulaire. Base tronquée obliquement de droite à gauche. Bords latéraux avec retouches sommaires et indices d'utilisation. Extrémité supérieure à troncature rectiligne. Longueur 55 mm; largeur à la partie supérieure 34 mm; largeur à la base 26 mm; épaisseur maximum à la partie supérieure 15 mm (pl. II, fig. 31).

— Une lame de section transversale subtriangulaire. Verso de plan de séparation avec bulbe et plan de frappe à deux facettes à la base. Recto divisé en deux par une arête longitudinale centrale. Bords latéraux retouchés et portant des indices d'utilisation. Bord droit creusé en son milieu d'une coche bien prononcée. Bord supérieur tronqué obliquement de droite à gauche et fortement usé en raison de son utilisation comme grattoir. Longueur 48 mm; largeur maximum 22 mm; épaisseur maximum 11 mm (pl. II, fig. 18).

Lames terminées en grattoir à la partie supérieure

— Une lame de section transversale trapézoïdale en silex noir. Verso de plan de séparation, concave, incurvé et présentant à la base les vestiges d'un plan de frappe et d'un bulbe de percussion. Recto avec deux arêtes longitudinales et plus ou moins parallèles, le séparant en trois facettes allongées. Bords latéraux retouchés. Le droit présente une coche en son centre. Le gauche est légèrement denticulé. Extrémité supérieure arrondie et fortement usée indiquant son utilisation comme grattoir. Longueur 58 mm; largeur maximum 28 mm; épaisseur 13 mm (pl. II, fig. 29).

— Une lame en jaspe rose brun. Verso de plan de séparation. Bulbe supprimé par une fracture. Vestiges de plan de frappe à la base. Recto divisé en deux par une arête médiane irrégulière. Côté droit mutilé par des petits négatifs d'éclats sur sa moitié inférieure. Bord gauche régularisé par deux petites facettes allongées près de la base. Bords latéraux présentant des retouches et des indices d'utilisation. Extrémité supérieure arrondie du côté droit et présentant une facette allongée du côté gauche. Présente des écaillures d'utilisation. Longueur 47 mm; largeur maximum au centre 25 mm; largeur à la base 13 mm; épaisseur maximum 10 mm (pl. II, fig. 16).

— Une lame large et courte de section subtrapézoïdale, irrégulière. Verso de plan de séparation avec bulbe mutilé par une retouche et plan de frappe à la base. Recto parcouru longitudinalement par une arête médiane et par une autre longeant le bord gauche. Extrémité inférieure amincie par une série d'écaillements. Bords latéraux denticulés par des retouches. Bord droit présentant une convexité centrale. Extrémité supérieure arrondie, retouchée en grattoir convexe. Longueur 60 mm; largeur maximum 37 mm; épaisseur maximum 14 mm (pl. II, fig. 32).

— Une lame de section transversale subtriangulaire en jaspe brun jaunâtre. Verso de plan de séparation. Recto parcouru par une arête médiane à partir de laquelle divergent de petites arêtes secondaires. Bords latéraux portant de fines retouches avec indices d'utilisation. Extrémité inférieure de forme trapézoïdale. Extrémité supérieure plus étroite aménagée en petit grattoir présentant des indices d'utilisation. Longueur 47 mm; largeur maximum 23 mm; épaisseur maximum 10 mm (pl. II, fig. 14).

— Une lame en jaspe zoné brun pâle et brun foncé, un peu plus usée et patinée que les autres pièces de la série. Verso plan. Recto divisé en deux par une arête sensiblement médiane. Côté droit de cortex. Bord droit portant des retouches et des écrasements d'usage. Bord gauche portant une large coche centrale qui présente des écaillements d'utilisation comme racloir concave encadré de deux larges becs, dont le supérieur est le plus saillant. Extrémité de base légèrement écrasée. Extrémité supérieure présentant un bec ou petit museau encadré par deux retouches. Longueur 47 mm; largeur maximum 22 mm; épaisseur maximum 10 mm (pl. II, fig. 17).

— Une lame fracturée de son extrémité inférieure à une époque plus récente, peut être contemporaine de la série V. Section transversale subtriangulaire à la partie supérieure et subtrapézoïdale à la base. Verso de plan de séparation. Recto avec plage triangulaire

de cortex à la base. Bords latéraux présentant de fines retouches. Longueur conservée 43 mm; largeur maximum à la fracture 16 mm; épaisseur maximum 8 mm (pl. II, fig. 19).

Pointes

— Une pointe de forme et de section transversale triangulaires. Verso légèrement ondulé. Recto divisé en deux par une arête médiane. Pièce retouchée sur toute la périphérie. Extrémité supérieure aménagée en pointe. Extrémité inférieure retouchée pour servir de grattoir rectiligne. Longueur 45 mm; largeur maximum à la base 22 mm; épaisseur maximum 11 mm (pl. II, fig. 13).

SERIE IIb — PIECES LUSTREES NON PATINEES AVEC ARETES PEU USEES EN JASPE BRUN

— Un grattoir sur fragment de lame épaisse en silex brun. Section transversale subtriangulaire. Verso plan sur sa moitié de base et présentant un négatif d'éclat légèrement concave sur sa moitié supérieure. Recto avec arête médiane un peu déviée vers la droite. Bords latéraux tronqués de facettes longitudinales abruptes. Extrémité supérieure retouchée en grattoir convexe. Extrémité inférieure sans retouches mais avec écaillures d'usage montrant qu'elle a servi comme grattoir. Longueur 42 mm; largeur maximum 26 mm; épaisseur maximum 12 mm (pl. III, fig. 52).

— Une lame étroite et épaisse en jaspe brun à veines rougeâtres. Verso de plan de séparation. Recto parcouru par une arête médiane et par deux autres qui s'en dégagent à droite et à gauche. Bords latéraux denticulés par des retouches soignées. Extrémité supérieure aménagée en joli grattoir. L'extrémité inférieure qui montre les restes d'un petit bulbe au verso a été utilisée, elle aussi, comme petit grattoir. Longueur 56 mm; largeur maximum 22 mm; épaisseur maximum 12 mm (pl. III, fig. 38).

SERIE III — PIECES A PATINE BLANCHE AVEC ARETES TRES PEU USEES

Quelques unes des pièces sont d'un blanc sale et semblent provenir d'un milieu humique. Elles sont mates et ne présentent pas le lustre des séries antérieures.

Eclats trapézoïdaux avec une extrémité aménagée en pointe

— Un petit éclat allongé à section transversale subtriangulaire. Verso de plan de séparation avec bulbe et plan de frappe à la base. Recto parcouru par une arête médiane incurvée, avec convexité tournée vers la droite. Base montrant des écaillures d'utilisation. Extrémité supérieure aménagée en pointe large et aplatie indiquant une utilisation comme petit grattoir ou comme tarrière. Bords latéraux à petites retouches presque complètement effacées par l'usage et aussi par l'altération du silex. Longueur 36 mm; largeur 22 mm; épaisseur 17 mm (pl. II, fig. 23).

Racloirs

— Un éclat épais subpentagonal. Verso de plan de séparation avec bulbe et plan de frappe sur le bord gauche. Côté droit rabaissé par un léger négatif de taille. Recto à large concavité couvrant toute la partie inférieure et des négatifs ondulants; mal définis, sur la moitié supérieure. Fines retouches et traces d'utilisation sur toute la périphérie de l'objet. Bords latéraux utilisés comme racloirs. Bord supérieur aménagé en grattoir rectiligne. Bord inférieur légèrement arrondi avec petite concavité centrale et présentant des indices d'utilisation comme grattoir concave. Longueur 50 mm; largeur 40 mm; épaisseur 16 mm (pl. III, fig. 51).

Racloirs allongés plus ou moins ovales

— Une très belle pièce ovale à verso de plan de séparation, avec vestiges d'un petit bulbe à l'une des extrémités de forme ogivale. Recto avec petite plage centrale de cortex, retouché sur toute la périphérie de petites tailles remontantes. Les retouches des bords sont fines et soignées. Partie inférieure aménagée en grattoir rectiligne. Bords latéraux aménagés en racloirs denticulés. Longueur 53 mm; largeur 34 mm; épaisseur maximum au centre 15 mm (pl. II, fig. 27).

Lames terminées en grattoirs à la partie supérieure

— Une lame à section transversale subtrapézoïdale. Arrondie à sa partie supérieure, qui est plus large. Plus étroite à la base. Verso légèrement concave de plan de séparation avec petit bulbe à la partie inférieure. Base formée par le plan de frappe lisse. Recto occupé par une plage de cortex qui occupe

toute la partie supérieure arrondie, ainsi qu'une bande centrale étroite qui descend jusqu'à la base. Côté droit entaillé d'un large négatif d'éclat subhorizontal. Bord gauche aminci par deux négatifs inclinés. Extrémité supérieure portant trois petites retouches transformant ce bord en grattoir qui ne semble pas avoir été achevé. Longueur 60 mm; largeur maximum 40 mm; épaisseur 15 mm (pl. II, fig. 30).

— Une lame de section transversale subtriangulaire. Verso plan. Recto traversé d'une extrémité à l'autre par une arête médiane. Côté droit de cortex. Côté gauche séparé en deux parties par un ressaut incliné. Base à troncature rectiligne. Bord gauche à petites tailles longitudinales. Bord droit retouché, ainsi que l'extrémité supérieure, aménagée en grattoir rectiligne légèrement concave. Longueur 49 mm; largeur maximum 27 mm; épaisseur maximum 14 mm (pl. II, fig. 22).

— Une lame épaisse à section transversale subtriangulaire. Mutilée accidentellement sur ses deux extrémités à une époque plus récente. Verso concave. Recto parcouru d'une extrémité à l'autre par une arête médiane. Bords latéraux grossièrement retouchés. Le bord droit présente en son centre une concavité avec indices d'utilisation. Longueur 59 mm; largeur 25 mm; épaisseur maximum 15 mm (pl. II, fig. 26).

— Deux petites lames de section transversale subtriangulaire. La plus grande (pl. III, fig. 37) présente un verso plan. Recto avec bande de cortex le long du bord droit et sur la base. Côté gauche taillé d'une longue taille qui le couvre entièrement. Longueur 45 mm; largeur 21 mm; épaisseur maximum 8 mm.

La lame la plus petite (pl. III, fig. 47) a le verso de plan de séparation légèrement tordu, avec bulbe et petit plan de frappe lisse à la base. Recto divisé en deux par une arête médiane. Côté droit de cortex, côté gauche représenté par une troncature longitudinale qui l'occupe de bout en bout. Extrémité supérieure tronquée. Longueur 36 mm; largeur maximum 20 mm; épaisseur maximum 9 mm.

SERIE IV — PIECES EN JASPE GRIS FONCE, A ARETES VIVES

Racloirs

— Une sorte de très petit disque aux bords amincis par de petites tailles remontant de toute la périphérie vers le centre peu élevé. De petites retouches et des écaillements des bords semblent montrer une utilisation comme racloir semi-circulaire. Longueur 30 mm; largeur 25 mm; épaisseur maximum 9 mm (pl. I, fig. 9).

— Un éclat plus petit, de forme subrectangulaire, tronqué sur un de ses angles et présentant un de ses bords finement retouché. Il s'agit là d'un petit racloir. Longueur 24 mm; largeur maximum 19 mm; épaisseur maximum 7 mm (pl. III, fig. 43).

SERIE V — PIECES DES SERIES ANTERIEURES REPRISES A DES EPOQUES PLUS RECENTES

Objets de la série I repris à la série V

— Une lame allongée et épaisse de section transversale trapézoïdale. Verso plan parcouru par deux arêtes longitudinales. Bords latéraux retouchés. Extrémité supérieure aménagée en pointe triangulaire. La partie inférieure de la pièce a été reprise sur la partie inférieure du recto, par deux grandes tailles remontantes, parties chacune d'un bord latéral, ayant laissé entre elles une arête rabaissée par une petite troncature centrale. Une autre taille écailleuse a rabaissé l'extrémité inférieure de la pièce de façon à la transformer en biseau. On peut se demander si l'intention de cette taille secondaire de la série V était destinée à préparer une sorte de soie pour emmancher l'instrument ainsi obtenu ou bien pour l'utiliser comme une sorte de ciseau rectiligne. Longueur 95 mm; largeur maximum à la partie supérieure 33 mm; largeur à la partie inférieure 20 mm; épaisseur maximum 18 mm (pl. III, fig. 54).

— Une lame large et plate. Verso de plan de séparation avec bulbe à la base. Extrémité supérieure aménagée en grattoir convexe subtriangulaire. Bords latéraux retouchés. Bord gauche présentant sur sa partie inférieure une large concavité avec écaillures d'usage. Bord droit présentant des retouches de la série I à sa partie supérieure et large coche ouverte à la série V pour le régulariser et le rendre symétrique du bord gauche, comme s'il s'agissait de préparer la pièce pour un emmanchement. Longueur 67 mm; largeur maximum 32 mm; épaisseur 11 mm (pl. III, fig. 48).

— Une lame de section subtriangulaire de la série I. Verso de plan de séparation avec bulbe peu prononcé et plan de frappe à la base. Recto traversé d'une extrémité à l'autre par une arête médiane incurvée, avec sa convexité tournée vers la droite. Bord

gauche convexe retouché en racloir. Bord droit à troncature verticale sur sa partie supérieure et coche allongée de la série V sur sa partie inférieure. Extrémité supérieure de la pièce retouchée à la série V en une sorte de burin, dégagé par deux tailles, une à gauche sur le verso et l'autre à droite sur le recto. Longueur 63 mm; largeur maximum 36 mm; épaisseur maximum 14 mm (pl. III, fig. 44).

Objets de la série II repris à la série V

— Une calotte de jaspe de la série II à verso de plan de séparation. Recto de surface primitive de galet, soigneusement retouché sur trois de ses bords et spécialement sur le bord supérieur, plus épais. Les retouches, toutes de la série V sont soignées. Elles transforment le bord supérieur en un fort grattoir caréné avec bec pointu central. Longueur 53 mm; largeur maximum 54 mm; épaisseur maximum en avant 23 mm (pl. II, fig. 24).

— Une lame longue et étroite de la série II. Verso ondulé de plan de séparation avec petit bulbe détruit à la partie inférieure, par une petite taille partie de la base. Recto de cortex à forte patine blanche. Quelques petites retouches des deux bords latéraux ont eu pour effet de creuser deux petites coches symétriques et se faisant face, toutes les deux de la série V. Longueur 58 mm; largeur maximum 22 mm; épaisseur maximum 10 mm (pl. III, fig. 34).

— Un petit éclat triangulaire de la série II, avec verso plan et recto parcouru par trois arêtes médianes qui, parties des trois angles du triangle, se réunissent en son centre. Au recto, retouches de la série II sur le bord gauche. Retouches de la série VI sur le bord droit. Au verso petit négatif d'éclat sur le sommet supérieur et deux autres de chaque côté de l'extrémité de base, tous de la série V. Longueur 39 mm; largeur maximum 21 mm; épaisseur maximum 19 mm (pl. II, fig. 20).

— Un petit éclat à patine brune. Verso légèrement concave avec retouches de la série VI sur les deux bords latéraux et sur l'extrémité supérieure. Recto parcouru par une arête médiane à laquelle se réunissent deux autres arêtes secondaires et transversales parties des deux bords latéraux de la partie supérieure. Petites retouches sur le bord gauche, également de la série VI. Base à troncature rectiligne. Longueur actuelle 33 mm; largeur maximum à la partie supérieure 22 mm; épaisseur maximum 18 mm (pl. III, fig. 42).

Pièce de la série III retouchée à la série V

— Un fragment de lame de section transversale subtriangulaire, tronquée à son extrémité supérieure. Verso de plan de séparation avec plan de frappe et petit bulbe rabaissé par une taille longitudinale à la base. Recto suivi d'une extrémité à l'autre par une arête médiane. Bord latéral gauche avec traces d'usage. Bord latéral droit présentant plusieurs retouches denticulées de la série V. Longueur 49 mm; largeur maximum 30 mm; épaisseur maximum 11 mm (pl. III, fig. 36).

CONCLUSIONS

En reprenant ce qui a été dit plus haut, on remarque que les diverses séries qui viennent d'être décrites possèdent quelques caractères propres qui permettent de les distinguer les unes des autres.

Série I

Elle est représentée par un total de 21 pièces parmi lesquelles 1 perçoir, 1 tarrière, 2 éclats plus ou moins triangulaires avec extrémité aménagée en pointe, l'un d'eux ayant aussi servi comme racloir, 2 éclats aménagés en racloirs, 2 racloirs allongés plus ou moins ovales, 3 éclats à coches latérales ayant été utilisés comme racloirs concaves, 2 grattoirs sur lames courtes, 3 lames avec extrémité en pointe, 1 lame à extrémité oblique, 1 lame terminée par un grattoir, 3 lames terminées en pointe et 1 fragment.

Les pièces les plus notables sont les lames de divers types, souvent grandes et massives, les pointes, tarrières et perçoirs et finalement les pièces à coches latérales que l'on ne retrouve pas dans les autres séries.

Les objets de la série I d'aspect lourd et primitif rappellent certaines industries tayaciennes et moustériennes d'Europe. Cependant il n'y a qu'un seul éclat semblant présenter un plan de frappe préparé à deux facettes.

Il s'agit probablement d'*une industrie de la fin du Paléolithique moyen et donnant passage au Paléolithique supérieur.*

Série IIa

Elle est représentée par 15 pièces parmi lesquelles 2 tarrières dont une à usages multiples, 1 éclat sublosangique ayant servi de tarrière et de grattoir, 3 lames à extrémités pointues, 2 lames à extrémité supérieure tronquée obliquement, 6 lames terminées en grattoir à leur partie supérieure et 1 pointe.

Cette série correspond à *un Paléolithique supérieur ancien comparable par la morphologie de ses pièces, aux industries du Paléolithique supérieur de Tjabengè dans le Sud de Célèbes.*

Série IIb

Elle est représentée seulement par deux pièces dont l'une un peu plus lustrée que l'autre. Toutes deux semblent présenter des rapports assez étroits avec les pièces de la série IIa dont elles ne représentent probablement qu'un stade plus évolué.

Série III

Elle est représentée par 8 pièces dont 1 éclat trapézoïdal avec extrémité en pointe, 1 racloir, 1 racloir allongé plus ou moins ovale et 5 lames terminées en grattoir à leur partie supérieure. La pièce la plus représentative de cette série est celle figurée pl. II, fig. 27 dont le travail est extrêmement soigné, et nous montre une technique déjà très évoluée. Il doit s'agir d'*un Paléolithique supérieur rappelant encore celui du Sud des Célèbes,* mais plus récent que celui des séries IIa et IIb. Il ne s'agit pas encore de *Mésolithique.*

Série IV

Représentée seulement par deux pièces en jaspe gris foncé, elle correspond à un ensemble totalement différent de celui des séries antérieures. Il s'agit de *Toalien ancien.*

Série V

Nous avons rangé dans cette série toutes les pièces des séries antérieures qui ont été reprises à une époque plus récente. Les deux pièces les plus représentatives de cet ensemble sont: une figurée pl. III, fig. 54 dont la partie inférieure a été aménagée en fort pédoncule, travail que l'on trouve fréquemment dans les industries toaliennes. Mais il s'agit en général de pièces plus délicates.

Le deuxième objet est le grattoir figuré pl. II, fig. 24 dont les retouches sont très soignées et très récentes elles aussi.

III — *CONCLUSION*

En nous basant sur la tipologie des industries lithiques connues dans les autres îles de l'archipel, comme par exemple Célèbes, nous sommes arrivés à conclure que les industries de Timor oriental pouvaient appartenir à divers stades s'échelonnant depuis le début du Paléolithique supérieur jusqu'aux temps modernes.

La présence de pièces à doubles patines semble confirmer la subdivision en plusieurs séries. Cependant il est encore trop tôt pour donner une oppinion définitive sur l'âge de ces industries, qui est encore discuté.

A ce point de vue, il convient de citer ici l'oppinion du professeur von Koenigswald qui, pendant un court séjour à Lisbonne en 1981 a vu une partie des pièces citées. D'après lui il s'agirait uniquement d'un ensemble plus ou moins néolithique.

BIBLIOGRAFIA

CORRÊA, A. Mendes *et al.* — «Sobre alguns exemplares com fácies paleolítica de Timor Português». *Memórias da Junta de Investigações do Ultramar,* Lisboa, 2 (50), 1964, 13-33.

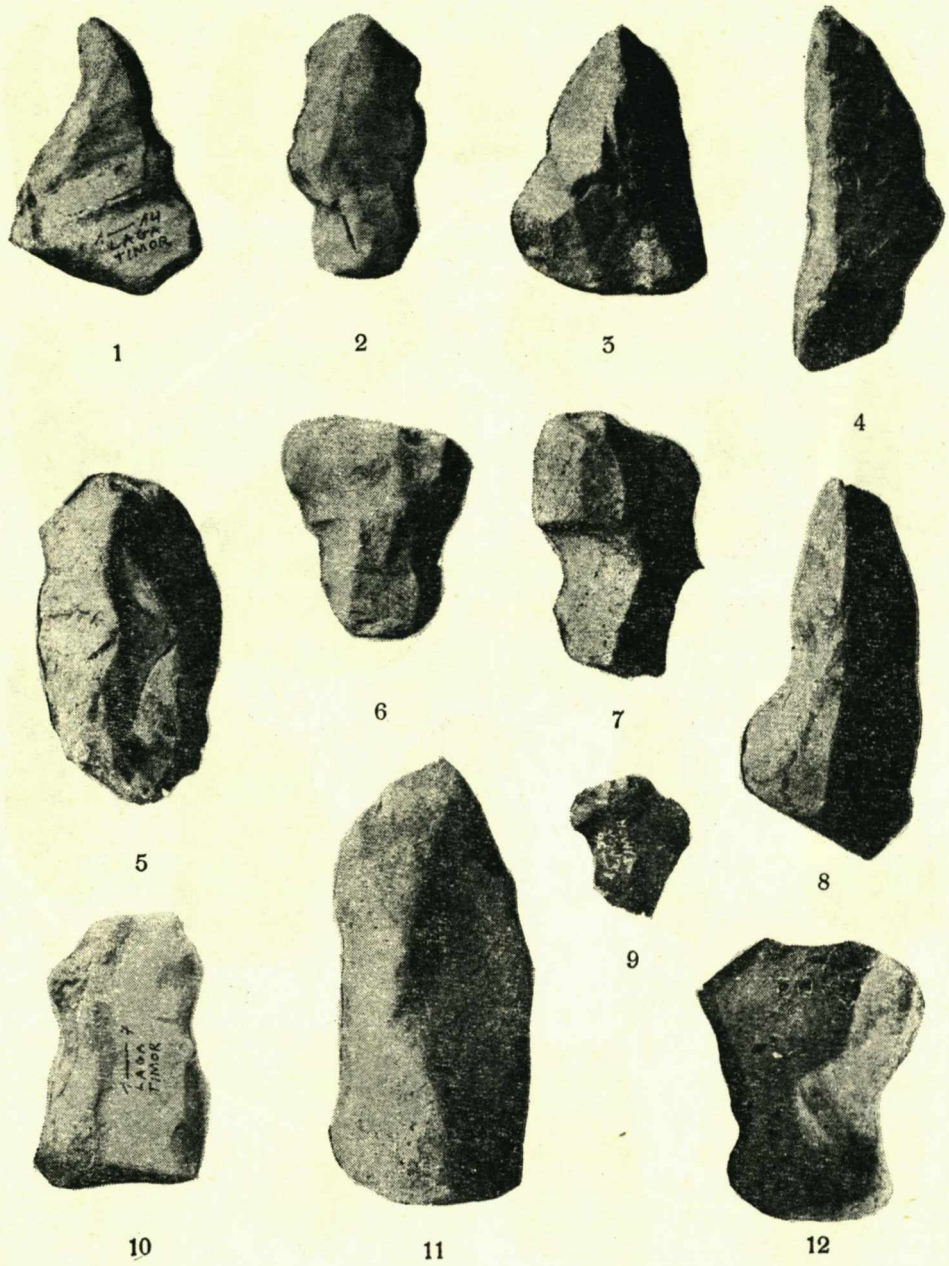

Pl. I. Fig. 1 — Perçoir de la série I; fig. 2 — Lame à extrémité pointue — série I; fig. 3 — Eclat triangulaire — série I; fig. 4 — Pointe sur lame — série I; fig. 5 — Grattoir sur lame — série I; fig. 6 — Coche latérale — série I; fig. 7 — Grattoir sur bout de lame — série I; fig. 8 — Pointe sur lame — série I; fig. 9 — Racloir — série IV; fig. 10 — Coche latérale — série I; fig. 11 — Lame à extrémité pointue — série I; fig. 12 — Coche latérale — série I

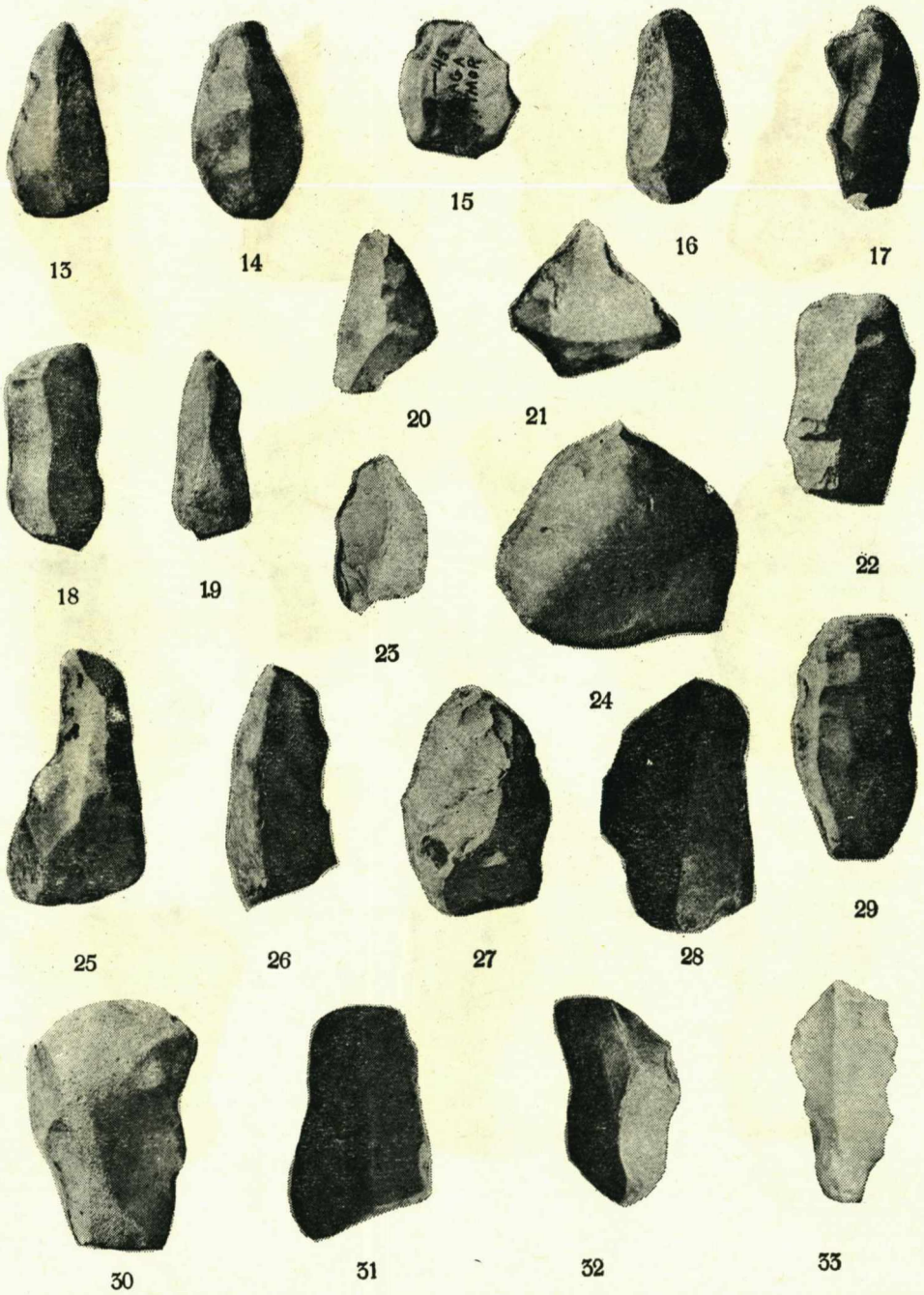

Pl. II. Fig. 13 — Pointe de la série IIa; fig. 14 — Grattoir sur lame — série IIa; fig. 15 — Racloir — série IIa; fig. 16 — Grattoir sur lame — série IIa; fig. 17 — Grattoir sur lame — série IIa; fig. 18 — Lame à troncature oblique — série IIa; fig. 19 — Grattoir sur lame — série IIa; fig. 20 — Éclat triangulaire — séries I+VI; fig. 21 — Pièce triangulaire — série IIa; fig. 22 — Grattoir sur lame — série III; fig. 23 — Pointe — série III; fig. 24 — Calotte de galet avec grattoir caréné — séries III+IV; fig. 25 — Tarrière — série IIa; fig. 26 — Grattoir sur lame — série III; fig. 27 — Racloir — série III; fig. 28 — Lame terminée en pointe — série IIa; fig. 29 — Grattoir sur lame — série IIa; fig. 30 — Grattoir sur lame — série III; fig. 31 — Lame avec troncature oblique — série IIa; fig. 32 — Grattoir sur lame — série IIa; fig. 33 — Lame terminée en pointe — série IIa

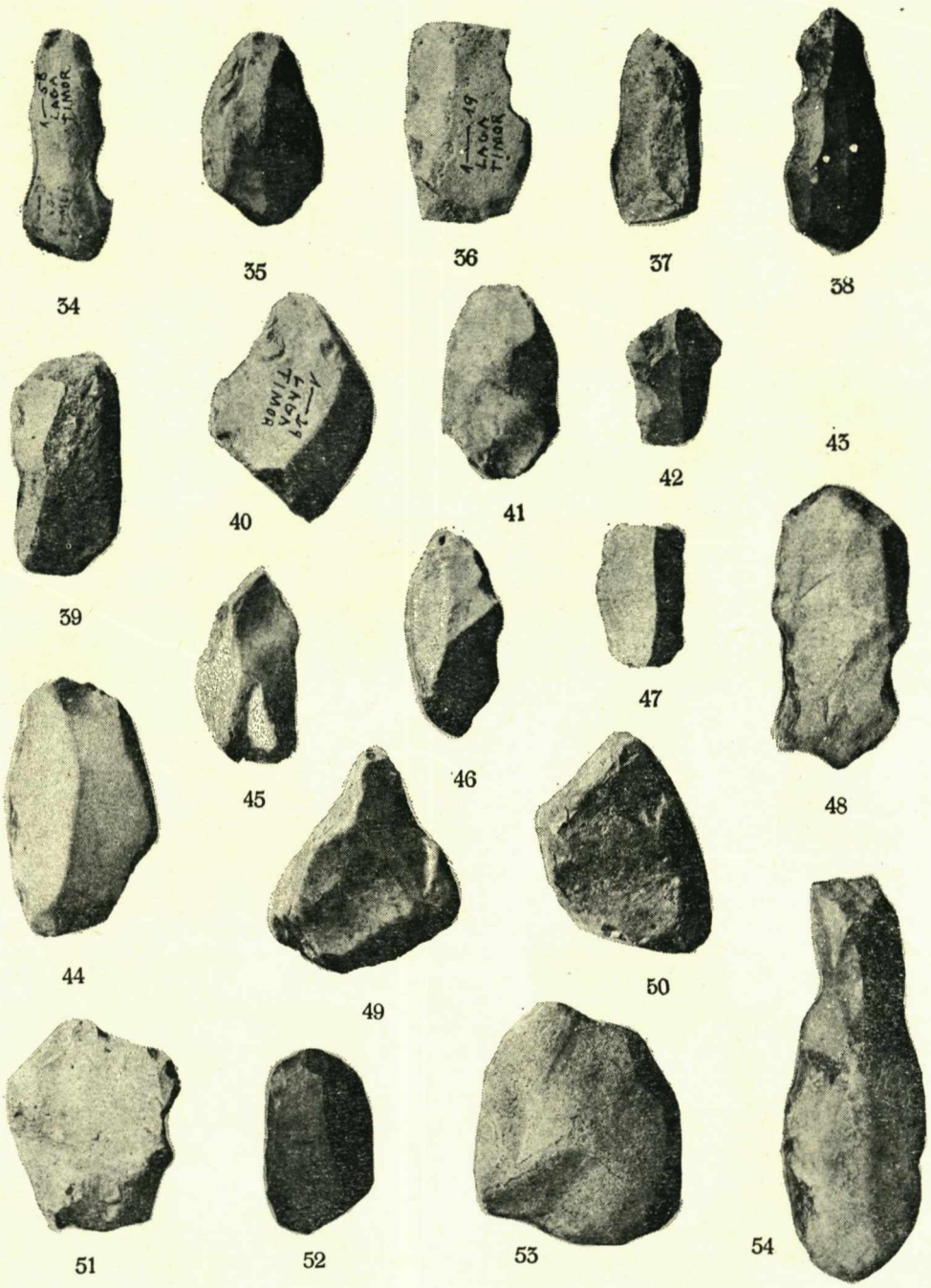

Pl. III. Fig. 34 — Lame — séries III+V; fig. 35 — Racloir — série II; fig. 36 — Fragment de lame — séries III+V; fig. 37 — Grattoir sur lame — série III; fig. 38 — Grattoir sur lame — série IIb; fig. 39 — Lame à extrémité oblique — série I; fig. 40 — Pointe — série IIa; fig. 41 — Racloir — série I; fig. 42 — Eclat retouché — séries III+V; fig. 43 — Racloir — série IV; fig. 44 — Lame avec burin — séries II+VI; fig. 45 — Lame terminée en pointe — série IIa; fig. 46 — Lame épaisse de section transversale subtriangulaire terminée par un grattoir — série I; fig. 47 — Grattoir sur lame — série III; fig. 48 — Lame — séries I+V; fig. 49 — Tarrière — série I; fig. 50 — Eclat en pointe — série I; fig. 51 — Racloir — série III; fig. 52 — Grattoir — série IIb; fig. 53 — Racloir — série I; fig. 54 — Lame et racloir — séries I+V